

Bulletin Municipal
N°24 - Juillet 2003

au sommaire

Editorial du maire	1
Réunions du conseil municipal	2-3-4
Budget primitif	5

échos des commissions

◆ Urbanisme et Grands Projets	6-7-8
◆ Administration Générale	9
◆ Bâtiments et Affaires Sportives	10
◆ Voirie, Environnement & Espaces verts	10

rencontre avec

◆ René Brisard	11
----------------------	----

vie associative

◆ Contrat Temps Libre	12-13
◆ l'Atelier Théâtre	14-15
◆ l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	16
◆ A.G.O.R.A.	17
◆ A.D.M.R.	18
◆ Ecole St-Cyr/Ste-Jullite	19
◆ A.P.E.L.	19
◆ Atelier Théâtre	20
◆ Les Babie's	20
◆ Club des Aînés «Vallée de la Jouanne»	21
◆ Familles Rurales	22-23

vie sportive

◆ Section BMX	24
◆ Section Cycloport	24
◆ Section Randonnée Pédestre	25
◆ Section Tennis	25
◆ Section Volley-ball	26

vie culturelle

◆ Comité de Jumelage	27
◆ Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel	27

informations diverses

◆ Laval Agglomération	28
◆ Le CICAS (Centre d'Information et de Coordination d'Action Sociale)	29
◆ La Déchetterie : encore plus à votre service !	30
◆ Etat-civil, Déchetterie, Mairie, Voisinage, Bibliothèque, Presse	31
◆ Calendrier des Fêtes	32
◆ Horaires des Cars	32

4 grands chantiers

EN COURS



Les beaux jours sont revenus et comme vous sûrement j'apprécie l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous disposons d'un cadre naturel exceptionnel que beaucoup d'autres communes nous envient. En ayant bien présent à l'esprit le développement futur de la commune, parce qu'une commune qui n'a pas d'axe de développement meurt, l'environnement c'est notre meilleur atout, continuons à le respecter, à le préserver, à le mettre en valeur.

Avec 2.500 habitants, Argentré se doit aussi d'offrir à la population les services qu'elle est en droit d'attendre.

C'est ainsi que 4 grands chantiers sont actuellement en cours :

- **La nouvelle gendarmerie** : elle a enfin trouvé sa place en haut du plan d'eau côté chemin des Rochers. Malgré la réorganisation récente des services de police et de gendarmerie, la brigade d'Argentré conserve un effectif de 10 gendarmes (y compris les 2 gendarmes adjoints).
- **Équipements sportifs** : grâce au travail et à l'esprit constructif du comité de pilotage créé avec les sportifs, le programme vient d'être arrêté. Nul doute que ces équipements seront très appréciés parce qu'il ne suffit pas d'avoir des aires de sports, il faut aussi des locaux annexes (vestiaires, salle de convivialité, etc...) adaptés.
- **La 3ème tranche de l'aménagement du centre bourg** : outre les aménagements extérieurs, cette 3ème tranche comprend le transfert de la mairie dans le presbytère. Un crédit d'étude de 40.000€ a été inscrit au budget 2003 qui va permettre de déterminer l'organisation de cette future mairie en prenant bien en compte le service à la population.
- **Supérette** : enfin... cette supérette est en cours de construction. Le bâtiment de 1300 m2 avec 700 m2 de surface de vente à l'enseigne UTILE ouvrira ses portes fin octobre. Les futurs exploitants, M. & Mme PITON, argentréens depuis quelques mois apporteront à la population le service attendu à "des prix supermarché" et permettront de mieux gérer le développement de la commune.

Enfin, l'étude du futur Plan Local d'Urbanisme va entrer dans sa deuxième phase qui conduira à son adoption début 2004. Les nombreux participants à la réunion publique du 6 mai ont pu se rendre compte de l'avancement de la réflexion maintenant il va falloir concrétiser cette réflexion.

Au nom du conseil municipal, il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances et, pour ceux qui ont fait le choix de rester ou pour ceux qui ne peuvent partir, je les encourage à emprunter les chemins de randonnées, de préférence ceux d'Argentré mais aussi ceux de notre belle Mayenne.

Christian LEFORT

séance du 13 janvier 2003

Aménagement de la piste BMX



La section BMX (BI-Cross) de l'US Argentré a demandé à ce que la piste (réalisée en 1995) soit réaménagée de telle sorte à être homologuée pour les compétitions nationales.

Cette section est dynamique et partenaire sur le projet qui a été validé par les instances régionales du BMX.

Le coût prévisionnel de ce réaménagement s'établit à 32.000 € TTC.

Il est décidé de solliciter auprès de Laval Agglomérations une subvention d'un montant de 6.612 € (25% du coût HT).

Aménagement des rues périphériques au jardin public : demande de subvention et effacement de réseau

Le futur jardin public situé au sud du presbytère (future mairie) doit recevoir un aménagement qui soit en continuité avec celui de l'entrée est du Haut des Faluères.

Par ailleurs, les rues périphériques à cet espace public assurent maintenant une liaison importante entre le nouveau secteur du Haut des Faluères à l'est, les Terrasses à l'ouest, la place de l'Église au nord et les voies de Montroux et rue Froide au sud.

Ces rues ont besoin d'être embellies pour être en harmonie avec l'environnement urbain et sécurisées pour assurer un fonctionnement conforme aux lieux, de jour comme de nuit. Le coût des travaux s'élève à 150.696 € TTC.

Le conseil municipal décide de solliciter des subventions auprès de l'État

(18.300 €), de la Région (plafonnée à 7.622 € au titre du Contrat Régional de Développement), de la Communauté d'Agglomérations (25 % du coût HT, soit 31.500 €). La participation communale s'élèvera à 71.048 € (TVA déduite).

D'autre part, à l'intérieur du périmètre d'aménagement du jardin public et des rues périphériques, un support électrique demeure implanté rue Froide et empêche l'aménagement de ce jardin.

Ce support aérien constitue le bout d'une ligne desservant les maisons situées en contrebas sur environ 50 m. Il est demandé d'inscrire ces travaux au programme d'effacement par le SDGEM (Syndicat Départemental d'Électrification et du Gaz de la Mayenne).

Subvention Classe de neige

Comme chaque année, la classe de CM2 de l'école Jean-Yves Cousteau part en classe de neige pendant 8 jours aux Estables.

Il est décidé d'accorder une subvention pour un groupe de 13 élèves de CM2 d'un montant de 852.80 € (soit 8.20 € par enfant et par jour).

Investissement année 2003 du SIVU Ecole de Musique et de Danse

Le SIVU Ecole de Musique et de Danse demande aux 6 communes du SIVU de donner leur avis sur leur participation au remboursement d'un emprunt de 46.000 €.

Cet emprunt servirait à acheter divers instruments, tels que piano, timbales,

glockenspiel, saxophone ainsi qu'une sonorisation qui s'avère indispensable au fonctionnement de l'atelier Jazz.

Le conseil municipal émet un avis favorable dans la limite d'achats adaptés aux besoins.

Implantation de la nouvelle gendarmerie

L'étude menée par l'atelier 8 1/2 a permis de vérifier que l'implantation de cette gendarmerie à proximité de la future salle polyvalente sur le terrain réservé au-dessus du plan d'eau côté route de Louvigné n'était pas réalisable dans de bonnes conditions.

Il est préférable de donner priorité à la salle polyvalente sur ce site.

Le groupement de gendarmerie a été consulté pour examiner d'autres terrains. Il en résulte que le terrain situé au-dessus du plan d'eau, côté chemin des Rochers conviendrait à l'implantation de la future gendarmerie

Demande de subvention pour la création d'un parking près de la Mairie



En complément du parking de 56 places prévu pour la supérette, nous avons décidé d'aménager à l'arrière de la mairie, un square et un parking de 20 places afin de répondre aux besoins d'accès au bâtiment de la mairie et ce, en démolissant les anciens bâtiments scolaires. Le coût est estimé à 55.000 €.

Il est demandé auprès de l'État une subvention de 11.000 € pour effectuer ces travaux au titre de la DGE (20 % des travaux).—

séance du 17 février 2003

Création de la bibliothèque



Un projet d'ouverture d'une bibliothèque à Argentré dans les locaux de l'ancienne garderie, 2 rue de la Vallée est en cours. Pour cela, nous devons disposer de fonds pour aménager ce local et passer une convention avec le département qui sera conseiller technique pour la mise en place du service.

Il est décidé de solliciter le concours

financier du Département, du Centre National du Livre au taux de 50 % portant sur la dépense hors taxes et d'adopter les dispositions de la convention-type.

Subvention CLIS

Suite à une demande de participation financière émanant de la DDEC (Enseignement Catholique de la Mayenne) pour un enfant d'Argentré en classe spécialisée (CLIS) dans l'établissement

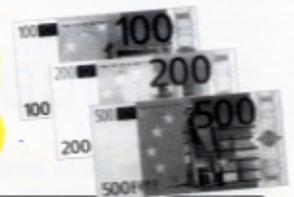
St-Pierre à Laval, il est décidé d'accorder une subvention d'un montant de 100 €.

Démission de Henri-Xavier ROUSSEL

Le conseil municipal prend acte de la démission de Henri-Xavier ROUSSEL exprimée par courrier du 12 janvier 2003. Le Préfet en a été informé le 18 février 2003.

■ subventions

2003



séance du 31 mars 2003

Actions Humanitaires	750 €
ADMR (aide en milieu rural)	460 €
AFCCRE (association des communes et régions d'Europe)	204 €
A.G.O.R.A. (cantine et garderie)	750 €
AMF 53 (association des maires et adjoints)	526 €
Ass. des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêts de livres	287 €
Ass. sportive et culturelle Cousteau	5 065 €
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4 645 €
Association Animation Argentré	4 600 €
Atelier Théâtre	2 165 €
CAUE de la Mayenne (conseil en architecture et urbanisme)	183 €
Classe de découverte Cousteau	853 €
Classe de découverte St-Cyr	1 700 €
Club du 3ème Age	305 €
Comice Agricole	320 €
Comité de Jumelage	1 500 €
Enseignement catholique en Mayenne	100 €
Familles Rurales - Association Argentré	420 €
Familles Rurales - Centre Aéré juillet	2 350 €
Fanfare Argentré	230 €
Féd. Dép. Group. Protection des Cultures	241 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	150 €
La Prévention Routière	76 €
Projet Éducatif Les Dauphins	400 €
SPA	400 €
UDAF de la Mayenne	230 €
US Argentré	6 720 €
Autres subventions non affectées	1 500 €
TOTAL	37.130 €

séance du 22 avril 2003

Construction de la gendarmerie : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Suite à l'appel de candidature, 10 équipes d'architecte ont fait acte de candidature.

Le 1er avril 2003, après avis de la commission d'appel d'offres constituée comme un jury, Monsieur le Maire a dressé la liste des candidats admis à négocier, à savoir :

M. HOUET associé au B.E.T. Acore
M GOHIER associé au B.E.T. A.U.A. et
Philippe GUESDON
M. HAMON associé au B.E.T. Ecodiag

Le Maire assisté de MM. Mézières, Marsollier, Dupuis, du major Bouquet

(gendarme) et de M. Papin (conducteur d'opération DDE) a reçu les 3 équipes le 11 avril 2003 à qui il a été notamment demandé de présenter leur équipe, leur méthodologie de travail et leur avis sur le programme et l'enveloppe financière.

Les 3 équipes étaient invitées à l'issue de l'entretien à formuler leur proposition de prestation. Il est à noter que lors de cet entretien, les 3 candidats étaient unanimes sur l'insuffisance de l'enveloppe financière au regard du programme demandé.

Une majoration de 10 % semblerait nécessaire.
Il a été décidé de retenir Monsieur GOHIER.

Pédalos

La saison de pédalos a commencé le 1er mai 2003. Melle FAURE est embauchée pour les week-ends de mai à juin. Melle ROUSSEL est embauchée pour le mois de juillet.

Des recherches sont en cours pour le mois d'août.



séance du 05 mai 2003

Demande de subvention pour surveillant de baignade

Comme chaque année, la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de juillet et août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du BNSSA. Pour l'année 2003, Melle BENDAYAN Claire vient d'être recrutée à cet effet.

Une subvention a été demandée auprès de la D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Remplacement des délégués à AGORA et au Comité de Jumelage

Par délibération en date du 30 mars 2001, le conseil municipal a désigné des représentants au sein des associations communales soient :

- AGORA :
Mmes Desnos, Moussay, Terrier.
MM. Dupuis et Lefort.
- Comité de Jumelage :
Mme Thuault
MM. Duchêne, Lefort, Marsollier et Rivière.

Elisabeth Desnos et Marie-Noëlle Thuault ont demandé à être remplacées. Il vous est proposé de remplacer Elisabeth Desnos par Marie-Noëlle Thuault dans AGORA et Marie-Noëlle Thuault par Chantal Moussay au comité de jumelage.



budget 2003 primitif

Le tableaux ci-contre vous précisent les budgets adoptés en fonctionnement et en investissement en mai 2003.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

FAITS MARQUANTS

Le volume des recettes prévisionnelles s'établit à 1.630.557 € contre 1.574 990 € l'an dernier soit une hausse de 3,52 %.

Les frais de personnel qui représente près de 50 % du budget de fonctionnement connaissent une progression de 36.871 € soit 6,27 %. Le renfort des services municipaux était nécessaire pour assurer des prestations de qualité.

DÉPENSES	
1.292.103	Charges de Personnel 624.123 € 48,30 %
	Charges à caractère général • Entretien courant • Consommations diverses 310.780 € 24,05 %
	Autres charges de gestion • Indemnités des élus, subventions, • école de musique, aide sociale... 160.852 € 12,45 %
	Intérêts de la Dette 85.150 € 6,59 %
	Dépenses ou charges diverses 42.448 € 3,29 %
	Dotations aux amortissements 68.775 € 5,32 %
	443.817

RECETTES	
1.630.557	Produit des services du Domaine et Vente 122.300 € 7,50 %
	Impôts et Taxes directes • Dont Taxe d'habitation : 206.235 € • Dont foncier bâti : 206.96 € • Dont foncier non bâti : 105.202 € • Autres : 13.500 € 531.897 € 32,62 %
	Dotations de l'État • Dotation globale de fonctionnement • Fonds de compensation • Fonds de péréquation 591.645 € 36,28 %
	Contribution C.C.P.L. 224.415 € 13,76 %
	Recette Diverses • Dont loyers : 65.000 € 160.300 € 9,83 %
	Excédent de fonctionnement reporté 105.363 €
	105.363

SECTION D'INVESTISSEMENT

FAITS MARQUANTS

La section d'investissement s'établit à 2.479.428 € contre 1.513.213 € en 2002. Les principaux investissements sont représentés par la supérette, les équipements sportifs, les aménagements (jardin public, square, voirie). La commune investit, les projets prennent forme, ce sont des signes de dynamisme.

DÉPENSES	
2.479.428	Remboursement du capital des emprunts 186.000 € (1.220.080 F)
	Acquisitions et Travaux 2.293.428 € (15.043902 F) Dont 926.679 € de reste à réaliser
	• Acquisitions matériels 72.755 €
	• Réserves foncières 70.000 €
	• Travaux bât. communaux 66.748 €
	• Voirie 127.439 €
	• Aménag. final centre bourg 41.543 €
	• Aménagement base loisirs 3.588 €
	• Etudes+actions/développ. 15.244 €
	• Nouvelle Gendarmerie 68.700 €
	• Equipements sportifs 530.000 €
	• Ecole Maternelle 87.780 €
	• Hangar La Carie 2.000 €
	• Etudes d'Urbanisme 36.000 €
	• Aménag. Parking écoles 5.335 €
	• Aménag. Jardin Public 131.500 €
	• Aménag. Square Mairie 155.000 €
• Construction Supérette 640.596 €	
• Voies périphériques jardin 151.000 €	
• Aménag. Bibliothèque 22.900 €	
• Aménag. Terrain BMX 20.300 €	
• Dépenses imprévues 45.000 €	

RECETTES	
2.479.428	Prélèvements sur recettes de fonctionnement 443.817 €
	Emprunts 1.598.543 €
	Subventions FCTVA 368.318 €
	Amortissements 68.750 €

N.B. : En matière d'investissements, il s'agit des dépenses de l'année 2003. Certains projets (Gendarmerie, Centre Bourg...) se retrouveront en 2004.

urbanisme

ET GRANDS PROJETS



Nouvelle gendarmerie

Souvent évoquée, jusqu'à maintenant toujours différée, la construction d'une nouvelle gendarmerie, devrait devenir une réalité en 2004.

Les modifications récentes, transférant notamment la commune de Bonchamp de la brigade d'Argentré vers le commissariat de police de Laval n'ont pas affecté les effectifs. Par ailleurs, la brigade d'Argentré est confortée pilote de la communauté de brigades regroupant les gendarmeries de Meslay-du-Maine, de Vaiges et d'Argentré.

Son implantation a été un moment envisagée en bordure de la route de Louvigné, au-dessus du plan d'eau, mais notre souhait de réaliser aussi à cet endroit la future salle polyvalente rendait les choses difficiles. Finalement, en

accord avec les services de gendarmerie, il a été décidé de l'implanter à l'autre extrémité du plan d'eau, à côté du terrain de BMX avec accès par la rue des Rochers.

Il convient maintenant d'étudier un projet qui réponde au programme très précis défini par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à savoir :

- un local administratif d'environ 170 m²
- des locaux techniques d'environ 50 m²
- 7 logements pour les gendarmes et leur famille
- 1 studio pour le gendarme adjoint

C'est monsieur William GOHIER qui a été désigné architecte pour mener à bien ce projet.

L'avant-projet sera transmis début juillet pour instruction à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

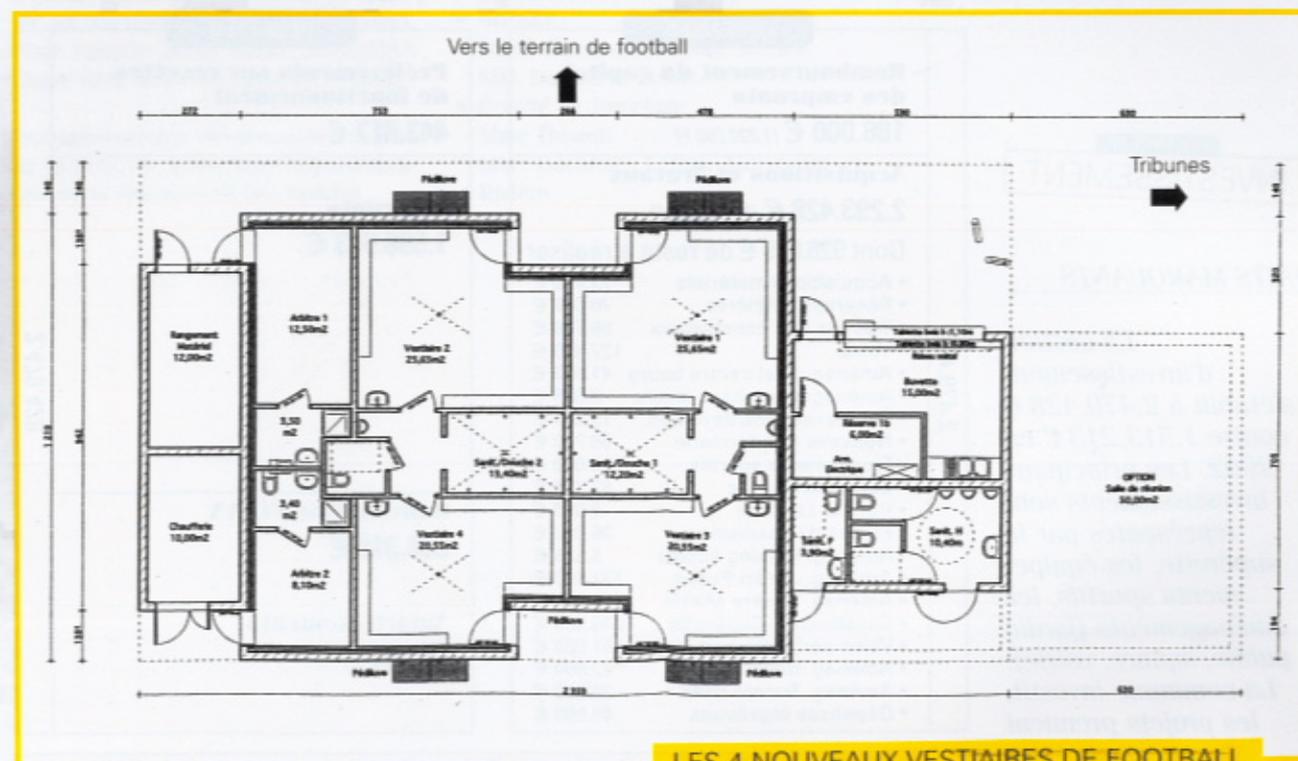
Equipements sportifs

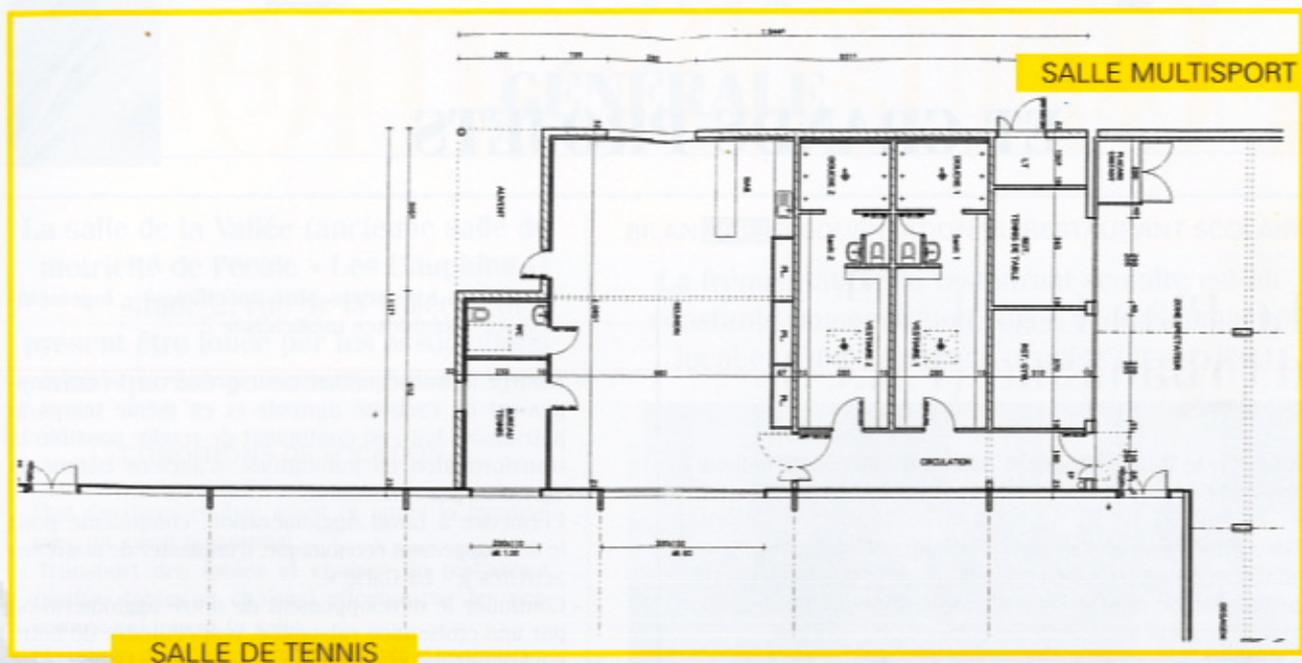
La construction de 4 nouveaux vestiaires de football, à proximité des tribunes, avait déjà été évoquée dans le dernier bulletin municipal.

Ce projet n'a pas beaucoup avancé depuis 6 mois. En effet, l'autre projet, mené en parallèle, à savoir l'extension des

vestiaires des salles de sports et la création d'une salle de réunion, a dû être modifié pour des raisons techniques et financières. C'est aujourd'hui réglé, les 2 avant-projets venant d'être approuvés par le conseil municipal, les travaux démarreront au cours de l'hiver prochain.

Le coût prévisionnel est estimé à 530.000 € TTC.





La supérette : enfin une réalité

Chacun peut derrière les grilles du chantier, commencer à percevoir ce que sera la

supérette, ou plutôt devrions-nous parler de supermarché puisque le bâtiment a une surface de plus de 1.300 m² dont 700 m² de surface de vente, le reste servant aux réserves, au laboratoire et aux bureaux. Un parking de 56 places

est également aménagé ainsi qu'une station essence en libre service.

Rappelons que la commune construit le «clos et couvert» ainsi que le parking. M. & Mme PITON, les futurs commerçants, réalisent les aménagements intérieurs et la station service.

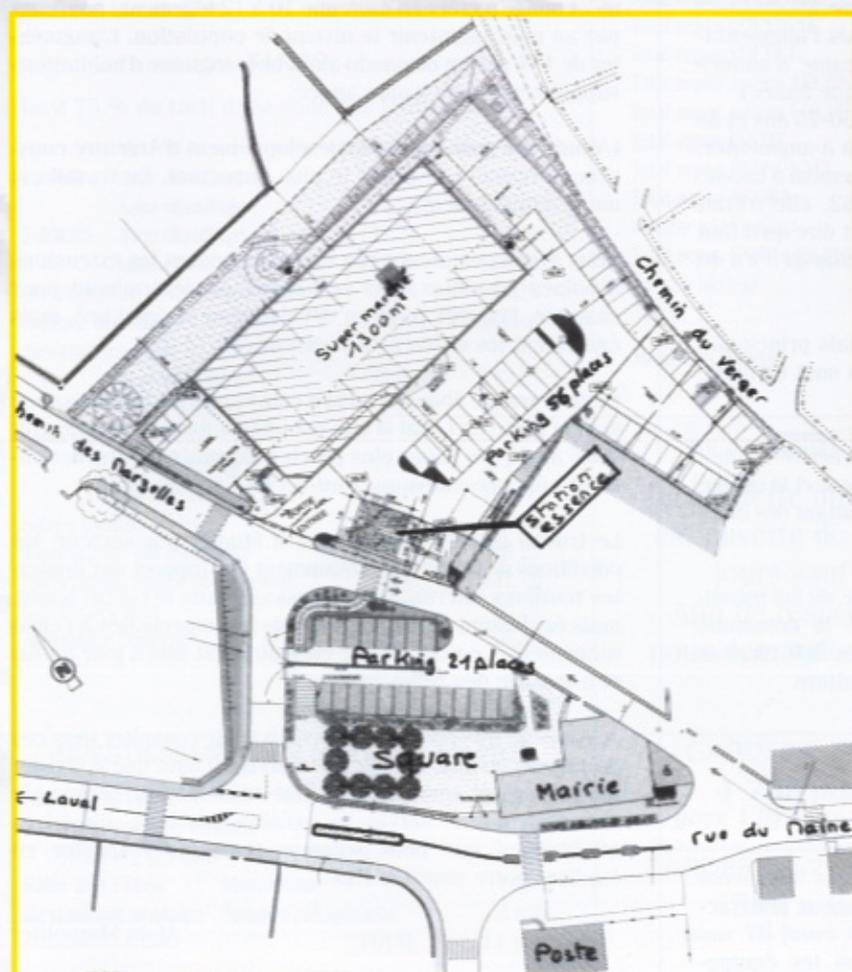
L'investissement pour la commune entièrement répercuté à M. & Mme PITON sous forme de crédit-bail est voisin de 540.000 € HT.

L'ouverture devrait avoir lieu fin octobre.

Pour prendre en compte les contraintes d'implantation en centre bourg comme nous vous en avons déjà informé, la partie avant sur la rue du Maine va être réaménagée.

En préalable, nous allons démolir, en septembre, les bâtiments existants, dont l'ancienne école et son préau, d'abord pour des raisons de distance réglementaire par rapport à la station service mais aussi pour permettre un dégagement visuel depuis la rue du Maine. Ensuite, 21 places de stationnement seront créées pour desservir la mairie, elles pourront également, les jours de grande affluence au supermarché, compléter la capacité d'accueil.

La partie avant sera un square, dans la continuité de celui déjà existant. Enfin, pour améliorer la sécurité, des aménagements routiers seront réalisés. Les travaux démarreront en octobre.



urbanisme

ET GRANDS PROJETS



Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Monsieur le Maire l'annonçait dans son éditorial du bulletin de janvier dernier, l'année 2003 sera une année de réflexion.

Elle a effectivement démarré par l'analyse de l'état des lieux (diagnostic du territoire communal) qui a permis à partir du constat de mettre en évidence les enjeux pour notre commune dans les années à venir.

Après 6 réunions de commission et conseil municipal depuis décembre dernier, ce travail a pu être présenté le 6 mai dernier à plus de 70 Argentréens présents à la réunion publique.

Les points importants de ce diagnostic

- Argentré est une commune résidentielle : 80 % des actifs habitants la commune vont travailler à Laval ou dans les communes de la 1ère couronne.
- La population a doublé en 30 ans, mais l'augmentation est moins forte depuis une douzaine d'années (environ 1 % en plus en moyenne chaque année).
- La population vieillit : la proportion de 50-75 ans et de plus de 75 ans augmente et continuera à augmenter.
- Le nombre de personnes dans chaque logement a baissé.

La moyenne était de 3,7 habitants en 1962, elle n'était plus que de 2,9 habitants en 1999. Cela veut dire qu'il faut aujourd'hui presque 30 % de logements de plus qu'il y a 40 ans pour loger la même population.

- 1/4 des logements sont des locatifs, mais principalement privés, car les logements sociaux sont en faible nombre.
- Argentré est devenue une commune attractive : l'amélioration de la desserte routière depuis Laval et la qualité du cadre de vie (qu'il soit naturel ou résultant des aménagements réalisés) y contribuent.
- L'activité agricole est encore très présente, du fait notamment de la superficie importante de la commune (près de 3.700 hectares), la moitié des 300 emplois existants sur Argentré est dans l'agriculture.

Les enjeux qui en découlent et qui s'imposent à nous

- Penser aux plus âgés d'entre nous :
 - Par un habitat adapté notamment des logements locatifs sociaux (nécessaires également pour accueillir les jeunes ménages)
 - En facilitant l'accessibilité de tous les équipements et espaces publics aux plus grands nombres

- Par des logements plus spécifiques : logement-foyer ? Résidence médicalisée ?

- Trouver le bon équilibre pour préserver le développement de l'activité agricole et en même temps le patrimoine bâti, en continuant de rendre possible la transformation en habitations, d'anciens bâtiments agricoles par rénovation.
- Permettre à Laval Agglomération, compétente pour le développement économique, d'implanter de nouvelles activités à « La Carie ».
- Continuer le développement de notre agglomération par une croissance raisonnée, respectueuse de notre environnement et cadre de vie agréable, et préservant notre identité de commune rurale. Prolonger le rythme de croissance d'environ 1 % par an en moyenne semble être le bon dosage. Il permet, s'il est bien géré dans le temps (importance pour cela de la maîtrise du rythme de commercialisation des nouveaux lotissements) d'assurer un renouvellement de la population utilisant les équipements publics, notamment les écoles.

A noter que la diminution du nombre de personnes par logement oblige à créer en moyenne 10 à 12 logements nouveaux par an pour maintenir le niveau de population. L'augmenter de 1 % par an demande alors une vingtaine d'habitations supplémentaires chaque année.

L'étude des possibilités de développement d'Argentré constitue le travail prospectif le plus important. Ce travail est mené actuellement.

Nous avons commencé par examiner toutes les extensions urbaines possibles sans se limiter, en déterminant pour chacune, l'intérêt pour un développement équilibré, mais également les différentes contraintes.

Cette première ébauche nous a convaincu que l'urbanisation vers la route de Laval si elle est imaginable à terme devrait venir après des zones plus proches du centre bourg, notamment plus présentes au Nord-est de l'agglomération.

Le travail consiste maintenant à étudier par secteur, les conditions de faisabilité, notamment par rapport aux dessertes routières alternatives au passage dans le centre bourg, mais également par rapport à tous les aspects liés à l'environnement. Le plan affiché en mairie est mis à jour au fur et à mesure des réflexions.

Je rappelle que chacun est invité à venir consulter tous ces documents en mairie (salle des mariages) ainsi que le dossier fourni par les services de l'État rassemblant l'ensemble des contraintes, servitudes, réglementations, directives générales... que nous sommes tenus de respecter en étudiant notre nouveau P.L.U.

Alain Marsollier

administration

GÉNÉRALE

La salle de la Vallée (ancienne salle de motricité de l'école « Les Dauphins ») située 2, rue de la Vallée peut à présent être louée par les associations ainsi que les personnes individuelles.

CONDITIONS DE LOCATION

- Etat des lieux réalisé avant et après la location avec un agent communal.
- Transport des tables et chaises du restaurant (petites tables et chaises) effectué par les personnes qui louent la salle.
- Maximum de 50 personnes (sauf vin d'honneur)
- Caution : 457 €
- Participation forfaitaire ménage : 15 € (2 h). Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, il faut ajouter 15 € par heure supplémentaire pris sur la caution.
- Pour la première utilisation de l'année, gratuité de la location de la salle pour les associations de la commune, seuls les frais de participation forfaitaire de ménage seront à payer. ■

TARIFS

Tarif 75 % du tarif de la salle des fêtes à savoir :

	Commune	Hors Cne
1 JOUR avec chauffage	91,50	142,25
sans chauffage	74,25	126,75
2 JOURS avec chauffage	137,25	214,50
sans chauffage	111,75	189,00
Vin d'honneur, vente commerciale	39,75	68,25
Journée des Classes	22,50	Plein Tarif
Associations 1 JOUR		
avec chauffage	73,50	143,25
sans chauffage	59,25	126,75
Associations 2 JOURS		
avec chauffage	102,75	214,50
sans chauffage	89,25	189,00
Soirée théâtre - Loto	28,50	57,00
Associations Vin d'honneur	GRATUIT	68,25
Associations Soirée St-Sylvestre	91,50	342,75
Galette des Rois	GRATUIT	68,25
Assemblée Générale	GRATUIT	68,25

INVESTISSEMENT EN MATÉRIEL EN 2003

	Coût
Salle de la Vallée	
10 tables + 50 chaises + 1 chariot	2 800
Hotte + 2 placards + Four + Plaques	6 100
Salle des Fêtes	
Monobrosse	1 600
Restaurant scolaire	
Armoire réfrigérante	3 600
TOTAL	14 100

BILAN 2002 FRÉQUENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

La fréquentation du restaurant scolaire est en constante augmentation, signe d'un dynamisme local et d'une confiance acquise du service.



	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total repas ARGENTRÉ	17 439	18 875	19 149	20 328	20 085	22 052
Total repas ST-CÉNERÉ	3 113	3 622	3 152	3 163	3 083	3 158
Total repas LOUVIGNÉ	3 541	4 241	4 711	5 781	5 627	6 061
Total repas SOULGÉ	4 264	3 340	914	0	0	0
Total repas ancien ARGENTRÉ	1 697	1 761	1 851	1 952	1 587	1 179
Total repas ancien LOUVIGNÉ	562	422	449	442	582	710
Total repas INSTIT	609	452	366	369	177	3
Total repas PERSONNEL	1 774	2 158	2 141	2 189	2 031	1 925
Total repas AGORA (centre aéré juillet)	330	483	510	410	479	649
Total repas FAMILLES RURALES (centre loisirs)	981	820	938	828	704	1 057
Autres	99	451	204	218	136	164
Total des Repas	34 409	36 625	34 385	35 680	34 491	36 958

BILAN 2002 FRÉQUENTATION DE LA GARDERIE

La garderie municipale située 2, rue de la Vallée est ouverte de 7h à 9h et de 17h à 19h tous les jours sauf le vendredi (fermeture 18h).

Afin de respecter les employées municipales, nous demandons aux parents d'être vigilants sur les horaires.

GARDERIE MATIN	GARDERIE SOIR
4 788 tickets pour 136 jours ouvrés	3 632 tickets pour 136 jours ouvrés
GARDERIE 1/2 JOURNÉE	GARDERIE JOURNÉE
896 tickets pour 78 jours ouvrés	1 102 tickets pour 78 jours ouvrés

Christine Terrier

bâtiments

ET AFFAIRES SPORTIVES

Le conseil municipal, réuni pour le vote du budget le 31 mars, a entériné les propositions de la commission qui a programmé les travaux suivants pour 2003 :

Pour les bâtiments communaux, la «salle des mariages» va être rebaptisée et repeinte, la salle polyvalente aura sa façade principale nettoyée et repeinte, et une cuisine sera installée en vue de la location d'une deuxième salle aux

particuliers (dans l'ancienne école maternelle). Cette salle, plus petite que la salle polyvalente, sera idéale pour les petites manifestations familiales (jusqu'à 50 personnes), avec la possibilité de préparer des repas. Elle s'appellera « **Salle de la Vallée** ».

A l'extérieur, la sécurisation du pont auto-routier de la Basse Place pour la randonnée pédestre et les vélos est commencée. L'ancienne école publique va être détruite pour permettre la création de la supérette. Elle abritait les réunions des aînés qui se trouvent transférées le jeudi après-midi dans la salle de restauration de la cantine scolaire qui s'appellera «**Salle de la Jouanne**». La pétanque étant une activité appréciée de nos aînés, nous créerons un terrain de boules avec 3 pistes, pour le 1er juillet, à proximité.

Trois planimètres vont être installés pour présenter le plan de la commune (ils seront : allée de Haute Rive, place de l'Église et au plan d'eau).

En plus des gros travaux de construction de vestiaires pour le foot, de vestiaires dans la salle polyvalente et d'une salle de convivialité, la piste de BMX est remise aux normes nationales. La participation efficace des membres de la section rend possible ce gros chantier qui fera de cette piste la meilleure du département. L'aménagement d'un local pour la bibliothèque municipale, d'un local de rangement pour les costumes de l'Association Animation Argentré, sont encore d'autres actions significatives.

Pour conclure, je me permets de vous rappeler que nous mobilisons au mieux notre énergie pour améliorer notre et votre «espace de vie», bien précieux mais fragile. La destruction des biens communaux (par exemple notre porte d'entrée du complexe sportif a sa grande vitre martelée d'impacts et fêlée, les tribunes du foot sont régulièrement saccagées...) est un acte lâche dont le (les) auteur(s) n'ont à tirer aucune gloire. ■

Jean-Marc Dupuis

voirie

ENVIRONNEMENT & ESPACES VERTS

Pour l'année 2003, la commune a budgété une somme de 75.500 € pour la réfection des fossés et chemins ruraux suivant :

- Chemin de la Bodardière,
- Chemin du Moulin de Grenusse,
- Chemin de Montroux,
- Chemin du Pré Maugé,
- Lotissement rue du Vallon.

L'entreprise Lochard-Beaucé étant la moins disante des 6 entreprises consultées a été retenue. Les travaux ont débuté en juin.

Des réaménagements d'espaces verts sont prévus rue des Fauvettes, Lotissement du Vallon et à l'entrée du bourg route de Montsûrs pour un coût global de 10.000 € environ.

FLEURISSEMENT

Comme les années précédentes, un jury communal «Maisons fleuries» passera sur la commune début juillet, nul doute que vous aurez à cœur d'embellir notre village. Un jury départemental et régional «fleurissement» passera également entre le 7 et le 19 juillet. Peut-être arriverons-nous à décrocher notre 2^{ème} fleur ?

CONCOURS : PAYSAGE EN HÉRITAGE

Concernant le lotissement des Grandes Marzelles, un jury national est passé le 22 mai dernier. Ce concours national, concerne les lotissements de moins de 4 ans. Son but est de promouvoir les meilleures réalisations dans le domaine de la création et de l'espace paysager.

150 communes ou villes participaient à ce concours. Argentré fait partie des

25 communes pré-sélectionnées.

COMITÉ GESTION PLAN D'EAU

Comme les années passées, l'ouverture de la pêche à la truite a remporté un franc succès. Environ 200 pêcheurs étaient présents le 22 février, cela malgré un report de 8 jours dû au mauvais temps (plan d'eau gelé).

✓ Réempoisonnement en 2003

450 kg de truites, 500 kg de gardons, 100 kg de brochets et 50 kg de lanches pour la somme de 5 600 €.

✓ Investissement mobilier : 3 600 €
3 corbeilles, 2 bancs et 2 tables qui seront mis en place dans le courant de l'année.

Henri Mézières

rené brisard.

Maire de 1959 à 1983 :

«Je suis un simple citoyen».

Il enchaîna quatre mandats, de 1959 à 1983. Aujourd'hui âgé de 95 ans, René Brisard a l'œil bleu toujours vif, surtout lorsqu'il raconte les grands moments qui ont marqué sa vie de maire. Portrait.



Derrière un grand portail en fer, se dissimule une vaste bâtisse dont un bruit de radio s'échappe. Journal posé sur la table, son chien à ses pieds, René Brisard a toujours fière allure, et n'a rien perdu de sa mémoire. A 95 ans, il se souvient de tout, ou presque. Né le 28 juillet 1908 à Argentré, il se définit comme «un simple citoyen». Elève à l'Immaculée Conception de Laval, il part à Rennes passer son baccalauréat. Après son service militaire, retour à Rennes où il étudie à l'université de droit, allant jusqu'à la licence. Examen de notaire en poche, il cherche à s'installer, mais reprend finalement l'entreprise de maçonnerie de son père Joseph à Laval, en 1955. «Je voulais être notaire, mais j'ai repris l'entreprise par esprit de famille. En fait, j'ai trouvé que le monde du bâtiment était beaucoup plus vivant ! Je connaissais le métier, car j'allais souvent avec mon père sur les chantiers.

Un de mes frères a travaillé avec moi, l'autre est devenu architecte».

Il dirigera l'entreprise jusqu'à sa retraite en 1974, tout en conciliant le rôle de maire d'Argentré : «Cela se passa un peu par hasard. C'est mon oncle, François, qui était conseiller général et maire de

la commune, qui m'a poussé à prendre la suite.» Elu maire en 1959, René Brisard entreprend la réfection des peintures intérieures de l'église, puis la construction de la gendarmerie et de la poste. Le goudronnage des chemins de fermes commence. Lui qui avoue n'avoir «jamais voulu faire de politique» prend sa mission très à cœur : «Me dévouer pour les autres, cela me plaisait. J'ai toujours eu un très bon contact avec la population».

Sa fierté : le plan d'eau

Réel trois fois, René Brisard lance les grands chantiers des lotissements du Plessis, de Bel Air et de la Poste. Autre grand moment: le bassin de la Jouanne. Pour éviter les inondations et réguler la rivière, le maire fait poser des barrages. Un épisode qui le fait encore sourire : «certains croyaient qu'on allait complètement changer le cours de la rivière !» Et lorsqu'un avoué venait, il ne se gênait pas pour lui dire qu'il connaissait parfaitement les lois sur l'eau. «Mes études de droit m'ont beaucoup aidé» ajoute l'ancien élu.

Mais sa plus grande fierté, c'est la création du plan d'eau, inauguré en

1981. «J'ai mis plus de cinq ans à étudier et à monter ce projet. A l'époque, les gens ne voulaient pas vendre de terrain... ça a été difficile ! Mais je suis très content de l'avoir fait. C'est un beau plan d'eau de 7 hectares, qui attire beaucoup de monde, pour la pêche, la baignade, le pédalo...» En 83, il ne se représente pas. Il a alors 74 ans, et son souhait est de savourer son indépendance et sa tranquillité. Aujourd'hui, à 95 ans, René Brisard continue de «se tenir au courant». Il a vu la commune évoluer pendant les vingt dernières années, et se réjouit de la création de zones d'activités qui attirent les entreprises.

Quant à l'intercommunalité, il estime que c'est une «avancée positive» mais se dit nostalgique du temps où «tout passait par le maire, car sans lui rien ne marchait !». Avant de conclure, dans un geste vif des mains: « Il faut vivre avec son époque !». ■



contrat *temps* LIBRE

Des activités à la carte pour les 6-16 ans



Lancé en 2000, mis en application en 2002, le partenariat entre les communes d'Argentré, Soulgé-sur-Ouette, Louvigné, la Caisse d'allocations familiales de la Mayenne (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA) sous le nom de «contrat temps libre» ou «plan programme local enfance jeunesse» a déjà permis à de nombreux jeunes de 6 à 16 ans de participer à différentes activités hors période scolaire.

L'initiative remonte, en fait, à 1999, comme l'explique Jean-Luc Duchêne, adjoint au maire et chargé de ce dossier : *«Il y avait une attente des jeunes de cette tranche d'âge. Nous avons voulu leur offrir un large choix d'activités, pendant les grandes et les petites vacances, en lien avec d'autres communes»*. La CAF a centralisé les demandes des familles et établi un diagnostic en 2000. Un contrat a été passé entre Argentré, Soulgé-sur-Ouette et Louvigné afin d'organiser des activités en commun.

Ainsi, en juillet 2002, un camp ados de 10 jours a réuni 18 jeunes des trois communes, avec trois animateurs. Au programme : raid VTT au Pertre, en Ille-et-Vilaine, et activités nautiques à la Rincerie en Mayenne. *«Une bonne expérience»* pour Laura, 15 ans, qui a apprécié l'initiation au catamaran et au canoë. *«Et j'ai rencontré d'autres jeunes avec qui j'ai lié amitié» se réjouit-elle. Ce qu'elle aimerait qu'on lui propose à l'avenir? «Des activités créatives comme la peinture, le dessin»*.



Basé dans les locaux de l'école publique Jacques-Yves Cousteau, le centre de loisirs d'Argentré est appelé à se développer. Familles rurales y a déjà organisé un atelier décoration et un atelier «conte» en 2002. Cette année, à Pâques, l'association a monté un atelier perles pour les 6-10 ans.

Complémentarité entre les trois communes

Depuis mars 2003, une animatrice-coordinatrice, Aline Bellamy, supervise toutes ces initiatives. Sa mission consiste, selon elle, à *«faire passer l'information dans les trois communes, faire connaître les associations et ce qu'elles organisent, donner une impulsion aux nouvelles activités»*. Un rôle de coordination mais aussi d'accompagnement dans le montage des dossiers.

contrat

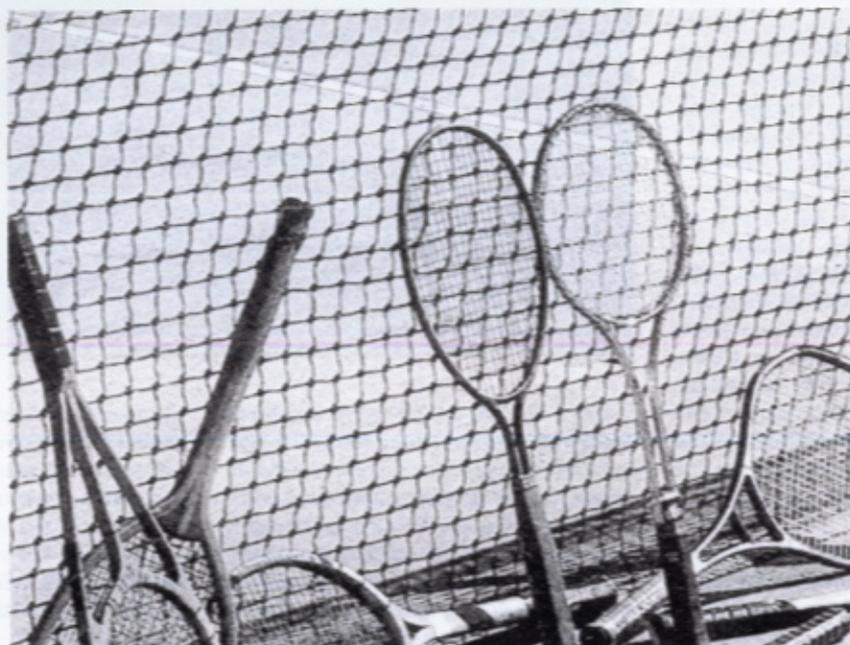
temps LIBRE

dans la recherche de nouveaux financements et dans la mise en place des activités. Après, c'est le bilan : «*J'envoie des questionnaires de satisfaction, je regarde ce qui peut être amélioré, pour coller le plus possible aux attentes des jeunes. Tout en sachant qu'il faut se renouveler !*» ajoute cette jeune brune dynamique. Elle a notamment mis en place un après-midi «*manabilité du vélo*» avec un éducateur sportif, à Argentré, qui a attiré 21 participants.

Actuellement, l'accent est mis sur les animations sportives. Cet été, en juillet et en août, le programme se découpe en cinq semaines sur

la base d'un thème par semaine, autour des sports collectifs, des sports de raquette ou des activités de pleine nature. Les projets ? Ils ne manquent

pas. Un «*guide de jeunesse*» est à l'étude, qui serait envoyé à tous les jeunes, afin de leur permettre de mieux connaître leurs droits, leurs devoirs de citoyen, et qui recenserait toutes les



associations présentes sur les trois communes. D'autre part, le gymnase d'Argentré pourrait être un lieu d'activités pour les ados de 13/16 ans.

«*Les jeunes manquent de lieu où se retrouver*», explique Aline. La mise en place d'un moyen de transport devrait également faciliter l'accès aux activités, dans un souci d'équilibre : «*Tout ne se passera pas ici ! Les trois communes proposeront différentes choses, dans un esprit de complémentarité*», précise Jean-Luc Duchêne. Quant à Aline, elle compte sur les bénévoles pour apporter du neuf : «*La découverte de la nature, la décoration, sont très demandées*». «*J'aimerais développer de nouveaux ateliers*» insiste-t-elle. Avis à ceux qui s'y connaissent ! En fait, toutes les compétences

sont les bienvenues. L'animateur sera là, bien sûr, pour encadrer. ■

Animations Enfance / Jeunesse

Afin de varier les activités proposées aux enfants et aux jeunes de 7 à 16 ans, nous faisons appel aux bonnes volontés. Vous avez quelques heures de libre pendant les petites vacances, nous avons besoin de vous !

Vous aimez le bricolage et maîtrisez certaines techniques d'activités manuelles (fabrication d'objets, décoration, fabrication de jeux...).

Vous aimez la nature. Faites-la découvrir par des ballades (observation de la végétation, des insectes...), construction de cabane, jeux d'orientation...

Vous avez d'autres compétences, nous sommes ouverts à toute proposition.

Vous ne vous engagez que pour quelques heures, des animateurs seront présents pour vous aider et gérer le groupe.

Faites-vous connaître en Mairie au plus vite afin que nous organisions la rentrée 2003/2004. D'avance merci.

Aline - la coordinatrice jeunesse

l'ATELIER théâtre

Découvrir et jouer pour le plaisir

Depuis cinq ans, l'atelier théâtre fait le bonheur des grands comme des petits. Ouvert aux autres communes, il compte actuellement une quarantaine d'amateurs, adultes, adolescents et enfants confondus. L'objectif est d'apprendre les techniques, l'improvisation, la mise en scène. Un réel travail qui se concrétise lors des représentations.

Ce sont des enfants qui en ont eu l'idée. En 1998, un conseil municipal d'enfants formule le souhait de faire du théâtre à Argentré. Reprise par la mairie, l'idée fait son chemin et aboutit à la création d'un atelier théâtre, sous forme d'association loi 1901, qui réunit au départ une vingtaine de jeunes élèves. Très vite, un groupe d'adultes se montre intéressé et s'inscrit. C'est un atelier, autrement dit le lieu d'une recherche corporelle et gestuelle, d'une appréhension de l'espace.



Didier Beudet, qui en est le président depuis trois ans, portant béret et le verbe haut, le souligne : «*Ce n'est pas une troupe ! L'atelier, c'est d'abord l'apprentissage des techniques, la connaissance de soi et de l'autre, la maîtrise d'un texte. Bien sûr, le spectacle est l'aboutissement de cet enseignement. Jouer devant un public, c'est une expérience fantastique*». Pour répondre à chaque tranche d'âge, la création d'un groupe d'ados s'impose bientôt. Ce troisième groupe voit le jour en 2002, par le biais du «*contrat temps libre*» (lire page précédente) qui permet à la commune de développer les nouvelles activités pour les jeunes. Du coup, en 2002/2003, l'atelier accueille 12 ados, 15 adultes et

18 enfants, certains venant de Louvigné ou de la Chapelle-Anthénaise. «*Le pôle culturel, c'est essentiel ! Il faut le faire vivre*» affirme le président de l'association.

Des approches et des techniques différentes

Les quatre premières années, c'est un intervenant du Théâtre du Tiroir, à Laval, qui assure les cours. Depuis deux ans, c'est Bertrand Fournier, un comédien du Théâtre Dû, compagnie également mayennaise, qui encadre les élèves. Autant d'approches différentes qui ont permis aux trois groupes d'apprendre des techniques diverses et variées. Les enfants ont pu s'essayer à des méthodes inspirées du cirque, à l'improvisation et l'art de la suggestion. Pour Didier Beudet, «*faire du théâtre demande de l'exigence. Il faut apprendre son texte !*».

Le spectacle-enfants qui a eu lieu le 19 avril dernier dans la salle des fêtes d'Argentré retraçait l'origine de l'homme jusqu'à nos jours. L'occasion de se plonger dans l'histoire de France et d'endosser quelques beaux costumes d'époque... Les élèves, âgés de 7 à 12 ans, n'ont fait aucun faux pas. Lise, 9 ans et demi, était la narratrice, toute de blanc vêtue. «*Ce que je préfère, c'est la préparation du spectacle, dit-elle. Là, j'ai appris qui étaient Louis XIV, Napoléon...*». Un aspect pédagogique que revendique le président : «*Le théâtre leur*



l'ATELIER théâtre



fait découvrir des auteurs, sous une forme ludique». A la rentrée, beaucoup attendent avec impatience la reprise des cours à l'atelier. Pour certains, il faut choisir entre le théâtre, la danse ou le sport : cruel dilemme ! Cette année encore, le choix risque d'être difficile, quand on sait qu'il y a, en plus, un festival en perspective, à Saint-Quentin-les-Anges en Mayenne, auquel participeront également les ados.

Ces derniers se montrent particulièrement motivés. Agés de 12 à 15 ans, ils forment un groupe homogène, et beaucoup font preuve d'une grande maturité sur scène. A partir de techniques proches de celles du groupe d'adultes, ils étudient

des textes difficiles. Les thèmes : la symbolique du bien et du mal, l'écologie et la préservation de la planète. Et des rôles pas toujours évidents à jouer... Agathe, 14 ans, qui s'inscrit à la rentrée pour la sixième année, jouait une statue lors du dernier spectacle. Elle raconte : «J'avais un texte long autour du thème du temps... ça m'a plu ! Et puis, maintenant, j'ai une certaine aisance sur scène. Je suis prête à essayer toute sorte de rôle !»

En projet, une initiation au théâtre, en parallèle de l'atelier, devrait permettre aux enfants et ados de pratiquer pendant une semaine lors des petites vacances scolaires.



“Dépasser sa timidité”

Quant aux adultes, ils ont acquis, d'année en année, des techniques autour de différents thèmes : l'improvisation, le conte, le personnage et l'intention, l'objet... «On a travaillé cette année sur des choses très pointues», reconnaît Didier Beaudet. «On a joué “Questions sans odeurs” d'un auteur parisien d'avant-garde. Ce sont des scénettes d'humour noir très piquant. Au départ, lorsque le metteur en scène a distribué les textes, les élèves ont été un peu désorientés... mais finalement, ils ont adoré !» poursuit-il dans un sourire. Pascale Jazat, élève de l'atelier depuis quatre ans, confirme : «J'ai eu un rôle que j'ai cru ne pas pouvoir tenir, mais je l'ai fait. Il faut se dépasser constamment. Dépasser sa timidité, son sens du ridicule... Et en tant qu'adulte, on en a !»

Le spectacle n'est cependant pas une obligation, seuls ceux qui le souhaitent y participent. «Cela permet de mettre en œuvre ce qu'on a appris», estime Etienne Patard, trésorier de l'association et amateur, avant de souligner : «D'ailleurs, il y a un même temps de jeu pour tout le monde.» L'an prochain, un nouveau défi attend les adultes : le festival de Saint-Barthélemy d'Anjou, qui réunit différents ateliers de théâtre...

Côté public, ils étaient 400 soit 30% de plus qu'en 2002 à assister aux spectacles des 18 et 19 avril, dans la salle des fêtes d'Argentré. Une soirée supplémentaire à Montsûrs, le 10 mai, a également attiré une centaine de personnes. Un succès et une demande qui pourraient amener l'atelier à créer un 4^e groupe d'ici peu. ■



Amicale des SAPEURS POMPIERS



en Bref...

Depuis le mois d'avril
3 nouveaux sapeurs :

Anthony COLLET
Eric VANNIER
Nicolas JOURDAN

En août, le centre d'intervention d'Argentré devra être restructuré suite au départ en retraite de notre chef de centre, l'adjudant-chef Jean-Claude CHEVALIER.

Bonnes vacances, prudence sur les routes et attention au feu.

LE MOT DU MAIRE

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à Jean-Claude CHEVALIER qui va cesser ses fonctions de chef de centre cet été.

Il sera regretté parce qu'il a toujours su être dévoué et exemplaire.

Le centre de Première Intervention d'Argentré se porte bien. Jean-Claude y est pour beaucoup.

Merci Jean-Claude.

ANECDOTE DE POMPIER

Regardez-le et faites-lui un cygne !
Un cygne majestueux posé sur la glace se laisse admirer de bon matin.



Mais que font les pompiers avec leur bateau sur le plan d'eau gelé, difficile de ramer !

Il faut se hisser à la force des bras à l'aide d'une pioche pour faire avancer l'embarcation.



Hé oui, suite à un appel, pour un cygne immobilisé dans la glace, ils s'en vont porter secours à notre animal.



Arrivés à un mètre de notre beau cygne, celui-ci étonné déploya ses ailes, agita le croupion et d'une belle révérence alla rejoindre le rivage.

Le retour des deux pompiers fût moins éprouvant physiquement : des passants ont aidé à tirer sur la

corde pour les aider à revenir sur la berge.



■ Les sapeurs-pompiers d'Argentré

A.G.O.R.A.

A.G.O.R.A.



L'association AGORA permet de réunir les représentants des parents des enfants fréquentant la garderie municipale et le restaurant scolaire, les employés et les élus. Elle a pour but d'améliorer les services de la cantine et de la garderie.

CENTRE AÉRÉ DE JUILLET 2003

Deux différents services sont proposés aux parents

D'une part, la commune en partenariat avec AGORA, a décidé d'ouvrir un centre aéré en juillet 2003 avec inscriptions à la journée (pas plus de 4 jours par semaine), pour les enfants de 2 ans (scolarisés) à 12 ans, afin de permettre aux parents d'obtenir une plus grande souplesse pour faire garder leur(s) enfant(s) selon leurs convenances personnelles.

D'autre part, l'association «Familles Rurales» proposent un centre aéré avec inscriptions à la semaine pour les enfants de 2 ans (scolarisés) à 12 ans.

Les tarifs proposés aux parents ont été harmonisés entre la municipalité et FAMILLES RURALES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION A.G.O.R.A.

Représentants de la municipalité :

MM. J-M. Dupuis et Ch. Lefort.
Mmes Ch. Moussay, Ch. Terrier et M.-N. Thuault.

Représentants du personnel :

Mmes. R. Azé, S. Blin, E. Cousin, D. Dutertre, N. Fiori,
Y. Lepéculier, S. Rouzier et J. Vivien.

Représentants des parents :

MM. E. Buchault, J. Foucher
Mmes P. Morisseau, S. Picot, C. Ralu et M.-O. Rouxel

Bilan des inscriptions effectuées pendant les permanences du 25/04, 06/05 et 17/05

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Semaine 1	27 (J) 8 (1/2 J)	30 (J) 9 (1/2 J)	9 (J) 8 (1/2 J)	41 (J)	30 (J) 7 (1/2 J)
Semaine 2	34 (J) 9 (1/2 J)	39 (J) 10 (1/2 J)	14 (J) 7 (1/2 J)	49 (J)	31 (J) 9 (1/2 J)
Semaine 3	Férié 7 (1/2 J)	25 (J) 8 (1/2 J)	7 (J)	39 (J)	26 (J) 6 (1/2 J)
Semaine 4	22 (J) 7 (1/2 J)	23 (J) 8 (1/2 J)	6 (J) 7 (1/2 J)	30 (J)	15 (J) 6 (1/2 J)
Semaine 5	14 (J) 2 (1/2 J)	13 (J) 2 (1/2 J)	5 (J) 2 (1/2 J)	20 (J)	9 (J) 2 (1/2 J)

Nombre d'enfants à la journée (J) - Nombre d'enfants à la demi-journée (1/2 J)

Possibilités éventuelles de l'inscription le jour même de la garde de l'enfant en fonction des places disponibles (50 enfants maximum).

Un questionnaire sera transmis à tous les parents et aux enfants afin de préparer un bilan qualitatif des deux centres de loisirs AGORA (en partenariat avec la municipalité et Familles Rurales).

Menus du restaurant scolaire

L'association a décidé que les menus seront mis à la disposition de tous les parents à l'accueil du service administratif de la mairie avec affichage dans les écoles.



Repas de Noël au restaurant scolaire

250 enfants sont inscrits tous les ans au repas de Noël, alors que 170 enfants mangent quotidiennement à la cantine. Compte tenu des difficultés d'organisation et le manque de bénévoles, les membres de l'association décident de ne plus prévenir les parents de la date du repas de Noël. Ce repas sera désormais organisé dans les locaux actuels sans inscription préalable.



Calendrier 2003

L'association a décidé de fermer la garderie pendant les vacances de Noël du 24.12.2003 à 17h au 05.01.2004. Le nombre d'enfants inscrits à la garderie aux vacances de Noël 2002 s'élevait à 7 enfants maximum (dont 3 des communes extérieures).

Christine Terrier



A.D.M.R.

L'association ADMR d'Argentré regroupe 6 communes : Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné/Roc et Soulgé/Ouette, et, pour mettre en œuvre ses services, elle est gérée par 24 bénévoles répartis sur les différentes communes.

Cette association emploie actuellement 25 salariées : 1 technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF, ex travailleuse familiale) pour l'aide aux familles et 24 aides à domicile à temps partiel pour l'aide et le soutien aux familles, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Sept bénévoles assurent le portage des repas sur Argentré.

En 2002, 192 foyers ont été aidés, ce qui représente 19 399 heures. Pour Argentré, 71 foyers ont bénéficié du service pour 5 290 heures effectuées. 9 personnes ont bénéficié du service portage de repas : 1 184 repas ont été servis. Ces repas sont préparés par le restaurant scolaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2003

(une solution qui permet d'équilibrer et de varier les menus pour seulement 4 euros le repas).

UN BREF RAPPEL DES ACTIVITÉS

La TISF intervient dans les familles avec enfants. Son rôle est de suppléer provisoirement à la fonction parentale dans tous les aspects ménagers, mais aussi psychologique, affectif, administratif. C'est aussi une présence amicale qu'elle apporte au quotidien.

L'aide à domicile aide notamment les personnes âgées à rester à leur domicile le plus longtemps possible

même en cas de perte partielle d'autonomie. Le maintien à domicile est psychologiquement bénéfique pour les personnes concernées. Souvent, les A.D. deviennent des confidentes et assurent une présence amicale nécessaire. C'est aussi un dispositif moins coûteux qu'un hébergement en maison de retraite ou centres quelconques.

LE NOUVEAU BUREAU

Les membres du conseil d'administration, réunis à la mairie d'Argentré le jeudi 5 juin 2003 ont élu leur bureau.



Présidente

Ginette ALBERT (Soulgé)

Vices-Présidents

Marie-Ange GALOPIN (Louvigné)

Edouard ROCU (Parné)

Trésorier AD & Portage repas

Albert MARTEAU (Argentré)

Trésorière TISF & Secrétaire

Marie-Claire DEFFAY (Soulgé)

Secrétaire-trésorière AD & Animation locale

Cécile RALU (Argentré)

Responsable locale TISF

Simone LESAGE (Argentré)

Responsable locale Aides à Domicile

Marie-Louise BARROCHE (Argentré)

l'école st-cyr

STE-JULITTE



Une année bien remplie s'achève. Avant de partir en vacances, la tête pleine de projets pour l'année scolaire à venir, plaçons dans notre album les souvenirs de quelques moments forts.

Quand le *Cinéma* rime avec poésie, art, ouverture à d'autres cultures, merci à l'association Atmosphère 53 qui sait proposer un «autre cinéma» aux enfants.

Quand *Noël* rime avec joie à partager, cadeau offert et pas seulement reçu, merci aux enfants, aux enseignantes, aux parents pour un arbre de Noël, véritable fête.

Quand *Musique* rime avec conte, poésie, émerveillement, plaisir de chanter, Charles Trenet revisité, merci aux J.M.F. pour le répertoire toujours renouvelé et surprenant qu'ils nous proposent.

Quand *Printemps* rime avec couleurs, fleurs, promenades, jardinage, merci au magasin Jardiland pour son atelier toujours apprécié des petits, et quelle chance d'avoir une école blottie dans un écrin de verdure.

Quand *Histoire* rime avec découvrir, expérimenter, rencontrer, merci au service patrimoine des grottes de Saulges qui a permis aux enfants de faire un voyage dans le passé jusqu'à la préhistoire.

Quand *Classe découverte* rime avec Bande Dessinée et Angoulême, merci à Jean-Luc Loyer, auteur de BD, pour la passion qu'il a su nous transmettre,



merci aux autres auteurs de l'atelier Sanzot d'Angoulême pour ce souffle de création qui nous accompagnera désormais.



Quand *Sport* rime avec se dépasser, s'entraider, respecter, mais surtout s'amuser, merci aux organisateurs de la rencontre des maternelles à Bonchamp, et merci pour la Ligue du Maine de Football pour la préparation, l'animation du rassemblement à Louverné.

Quand *Foi* rime avec communauté, partage, mémoire, vie, merci aux catéchistes, aux prêtres, aux musiciens, aux chanteurs, à tous ceux qui nous accompagnent sur le chemin.

Quand *Danse et arts plastiques* riment avec « Petits Objets » ? Surprise découverte lors de la fête de fin d'année du dimanche 22 juin... mais déjà merci à la municipalité d'Argentré qui nous aide financièrement afin de travailler avec l'A.D.D.M., merci Sylvaine et Didier, artistes encadrant nos artistes en herbe.

Enfin, merci aux enfants, aux enseignantes, aux parents, aux amis qui font qu'on ne dit plus l'école mais notre école.

A.P.E.L. : LE MOT DES PARENTS

Une nouvelle année scolaire se termine. C'est les vacances ! On peut ranger cartables et cahiers. Mais dans les têtes de nos enfants reste ce que les maîtresses y ont mis à germer ; tout ce qu'on pourrait résumer par une envie de découvrir et d'apprendre.

Elles auront aussi su les mettre en contact avec des professionnels de tous horizons, passionnés par leur métier : jardinier, danseuse, musicien, « préhistorien », créateur de bande dessinée... et institutrice bien sûr !

Grâce à ces rencontres, les enfants auront pu sentir que, de la passion naît l'envie et qu'avec l'envie plus rien n'est impossible.

Bonne vacances à tous !

B. Maline



■ atelier théâtre

ATELIER THÉÂTRE

La saison 2003-2004 de l'Atelier Théâtre d'Argentré débutera la première semaine d'octobre. Fin juin, nous serons en mesure de présenter le calendrier des séances, des représentations ainsi que le coût de l'inscription.

L'atelier sera à nouveau encadré par un professionnel du théâtre Dû, Bertrand FOURNIER.

Alors, si le théâtre vous intéresse, si vous voulez apprendre des techniques, si vous



Représentation de l'atelier «ENFANTS» - Avril 2003



Représentation de l'atelier «ADOS» - Avril 2003

désirez connaître le plaisir de jouer avec l'autre, ou tout simplement «jouer», n'hésitez pas, contactez dès à présent l'Atelier Théâtre pour vous pré-inscrire.

Les inscriptions définitives se feront début septembre. Vous aurez des informations plus complètes dans les brèves argentréennes du 5 septembre 2003.

Coordonnées : Mairie d'Argentré ou
Etienne PATARD ☎ 02 43 37 30 49

■ les babie's

D'ARGENTRÉ



Rappelons que l'association «Les Babie's» a été créée pour permettre la rencontre des assistantes maternelles et des parents en présence des jeunes enfants (jusqu'à 3 ans).

Nous fonctionnons depuis 9 mois et nous accueillons entre 17 et 20 enfants ; pour nous, c'est un bilan positif. Au début de l'année 2003, nous avons fait intervenir un musicologue. Les enfants

ont beaucoup apprécié et ont pu s'initier aux instruments tels que les maracas, tambourins, etc...

Nous avons aussi organisé une bourse aux vêtements.



DATES A RETENIR 2 septembre 2003 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la mairie • 3 & 4 octobre 2003 : BOURSE aux vêtements d'hiver, jouets et puériculture.

Marie-Claude Gruaist

club des aînés

VALLÉE DE LA JOUANNE

C'est la troisième année que monsieur Emile BRAULT préside le Club des Aînés.

L'année 2003 a donc repris ses activités traditionnelles pour le plaisir de tous.

Rencontre amicale tous les jeudis, malheureusement, nous allons devoir quitter le local habituel, dommage, on y était si bien. Mais bien vite nous saurons retrouver nos repères dans la future Salle de la Jouanne.

16 janvier

Assemblée générale, galette des rois et jeux de cartes.

22 février

Un bon repas au restaurant des Pêcheurs, quelques chansons et des sketches.

24 février

Concours de belote communal, 24 joueurs se sont disputés les premières places. Se sont qualifiés Tranchard Robert, Moreau Germaine, Hamelin Louis, Lenain Germaine. Au concours cantonal, nos aînés ont terminé à la 2^{ème} place.



Les randonnées pédestres ont repris en mars. En avril, notre responsable, Cyr, nous a emmené à la Chapelle-Anthénaise : accueil chaleureux chez Mme Sablé et par la présidente du club suivi d'un grand circuit de 7 km : certains ont retrouvé leurs chemins d'école ainsi que les fermettes bien restaurées où ils ont vécu leur jeunesse.

18 mars

Voyage d'une journée au cours duquel 45 personnes sont venues visiter le Mémorial de Caen, les plages du débarquement, le cimetière américain.

7 mai

Voyage d'une journée à St-Gilles-Croix-de-Vie «Les noces maraîchines» : 53 personnes ont participé à cette belle journée, arrêt au port du Bec, dit port chinois, St-Jean-de-Monts avec sa plage de sable fin et ses dunes boisées. Repas de noces des années 1920 à la grande Auberge de Pouct'on, très bon repas, animations, jeux, danses, bonne participation de nos argentréens.

Des projets en préparation pour le second semestre. Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le bureau



familles

RURALES



FAMILLES RURALES

18 MAI 2003 - 1ère RANDONNÉE DÉCOUVERTE

L'association Familles Rurales d'Argentré organisait sa 1ère randonnée découverte avec pour thème «Les fours à chaux», dans l'intention de les faire découvrir aux Argentréens habitant depuis peu la commune. Cette randonnée a été préparée avec Mmes Henriette DOUXAMI et Irène GOULAY et MM. Maurice LEPECO et Albert MARTEAU. Nous les remercions vivement pour leur collaboration. Certains d'entre eux étaient présents le 18 mai pour témoigner. Leurs précieux souvenirs nous ont permis de mieux faire connaître l'histoire de notre village. Ainsi, nous avons appris qu'à la carrière du Bas Mont Roux, le marbre était rouge. A la station de pompage, il y avait un lavoir où 8 femmes venaient régulièrement laver leur linge. La température était constante été comme hiver et les femmes appréciaient d'avoir

de l'eau chaude l'hiver. En continuant notre chemin, nous sommes arrivés à la Bruyère où des tranchées furent creusées lors de la guerre de 1870. Ensuite, au

et la chaux, les ouvriers découvrirent en 1889 une cachettes de haches, de pointes de flèches et de bractelets de bronze. L'année précédente, ils avaient trou-

Il y avait un arrêt du tramway à cet endroit. On peut encore apercevoir sous les ronces, les ruines d'un quai d'embarquement. Plus loin, à l'Hermitage, nous passons le 2^{ème} four à chaux qui n'a jamais fonctionné parce que son ouverture était à l'est. Puis en arrivant à Argentré, passage devant l'entrepôt et la gare des tramways qui ont arrêté de fonctionner en 1935/36. Retour à la salle des fêtes où étaient exposées des photos de fours à chaux et d'anciennes cartes postales d'Argentré.



site du Rocher, on voit encore 2 cheminées d'anciens fours à chaux qui ont beaucoup fonctionné. Ici, dans la carrière de calcaire longtemps exploitée pour le marbre bleu

vé la sépulture mérovingienne d'une femme de riche condition, avec des bijoux en or. C'est au Rocher que l'on trouve également la ligne de tramways Laval-St-Jean/Erve.

Ensuite, gâteaux et boissons ont été offerts aux courageux qui ont accepté de braver le mauvais temps. Parmi cette exposition, se trouvait la chanson ci-contre «Revue d'Argentré» (*air Petits Enfants prenez garde aux flots bleus*) qui rappellera bien des souvenirs aux anciens Argentréens. ■

Activités pots de fleurs



Le 4 mars dernier, 22 enfants d'Argentré, de Soulgé et de Louvigné se sont retrouvés à la salle du club des Aînés «Vallée de la Jouanne» pour s'initier à la décoration de pots de fleurs. Découpage et collage ont fait bon ménage pour venir agrémenter l'objet au gré du thème retenu par chacun.

Activités patinoire

Le 26 février 2003, 20 jeunes d'Argentré, de Louvigné et de Soulgé, âgés de 9 à 12 ans, ont pu se rendre à la patinoire de Laval. Cette activité a fait l'unanimité. Elle a été l'occasion pour la majorité des enfants de découvrir les joies du patinage sur glace. Tous les enfants sont unanimes «c'était super, c'est une proposition à renouveler».

Activités perles

Le 23 avril 2003, 17 enfants d'Argentré, Louvigné et Soulgé se sont retrouvés à la salle des loisirs de Louvigné. Cette activité, proposée aux jeunes de 7 à 10 ans, a pour objet la réalisation de broches à l'aide de perles. Des animateurs BAFA encadraient les enfants ainsi que des bénévoles de l'association Familles Rurales pour ces trois activités.

familles

RURALES



FAMILLES RURALES

Revue d'Argentré

Messieurs, Mesdames veuillez bien m'écouter
Car ma chanson va vous énumérer
Tous les trésors que possède Argentré
C'est tout d'abord notre charmant clocher.

Si quelquefois en allant au marché
Des commissions vous pouvez oublier
Ne craignez pas, il sera toujours temps
De les confier au messager Chailland.

Si quelquefois en allant au grand trot
Votre cheval use un peu ses sabots
Petite affaire facile à réparer
Chez m'sieur Fouassier allez le faire serrer.

Si par hasard vous faut un bouverlier
Je n'me trompe pas vous pouvez en juger
Monsieur Godin est un bon ouvrier
Par son talent il a la renommée

Si vous voulez avoir une bell' armoire,
Un beau buffet avec des grands tiroirs
Cu un grand lit pour être bien couché
Monsieur Rousseau est un bon menuisier

Quand vos voitures se trouveront usées
Cu démentées ou bien macabulées
Ne pleurez pas, faut pas vous chagriner
Monsieur Fournier pourra vous consoler

Bons paysans si vous voulez faucher
Cu labouvier ou encore moissonner
De bons outils il faut vous procurer
Monsieur Boudruche en vend à bon marché

Quand vos souliers se trouveront usés
Sans nulle façon faudra les remplacer,
Luxe du jour ou bien du temps passé
Monsieur Rabbi saura vous contenter

Si vous avez du bon cidre sans eau
A conserver dans un mauvais tonneau
Ne tardez pas, faites-le réparer
Chez Monsieur Gaumer notre tonnelier

Dis petit père, je voudrais un vélo
Un' bicyclette de marque Peugeot
La chose est claire tu n'auras qu'à l'acheter
Monsieur Fougeray en vend en quantité

Ch ! Petit' mère je veux un habit neuf
Un beau tailleur neuf en joli drap d'Elbeuf
Ne l'tourmente pas, faut pas te déranger
Madame Beillard en a d' belle qualité

Mais pour le faire je veux une couturière
D'un grand talent pour que j' trouve un galant
Madame Trouillard avec ses ouvrières
Pourra le faire pour pas beaucoup d'argent

Et vous, messieurs s'il vous faut une culotte
Un pantalon, un' veste, un' redingote
Cu un gilet qui soit bien ajusté
Adressez-vous chez le tailleur Genest

Si vos bébés boivent encore du lait
La mère Landelle en a toujours du frais,
Pas falsifié, pourtant à bon marché
Dépêchez-vous, allez vit' en acheter

Si vous voulez manger une bonne saucisse
Madame Bedard vous en vendra bien dix
Cu mieux encore une tête de veau
Adressez-vous à la boucherie Bruncau

Si vous voulez encore vous régaler
De bon's brioches ou de petits pâtés
Allez bien vit' comme ils sont encore chauds
Les acheter chez l' boulanger Lancelot

Si vous voulez remplir vot' tabatière
Cu bien fumer une cigarette entière
Allez grimper le petit escalier
En haut duquel se trouve Monsieur Guidé

Si quelquefois la nuit vous prend en route
Pour vous loger, oh ! n'ayez aucun doute
Adressez-vous à l'hôtellerie Bourvi
En vous logera à cheval ou à pied

Si quelquefois allant à Louvemé
Au long d' la route on se trou' fatigué
Un peu d' repos ne pourra pas gêner
A la Cavie en buvant une bollée

Maint'nant s'il pleut ou qu'il n' fasse pas trop chaud
Ch ! j' vous en prie ne vestez pas sous l'eau
Entrez, entrez, v'nez chez l' père Ficroyer
Vous réchauffer en prenant un café

Si vous voulez prendre un rafraichiss'ment
Un bock de bière, tout frais, tout pétillant,
Parfois l'été quand il sera grand chaud
Vous en aurez toujours chez l' père Pouteau

Si quelquefois vous êtes un peu pressé
Pour correspondre avec votre bien-aimé
Dépêchez-vous, allez téléphoner
Au bureau d' Poste avant qu'il ne soit fermé

Si quelquefois vous êtes ennuyé
Et qu'un' prom'nade pourrait vous égayer
Descendez vite du côté de Louvigné
Prenez l' tramway, allez vous balader

Lorsque le soir vous sortez du café
Sur nos boulevards après la nuit tombée
N' fait's pas de pétard, il ne faut pas crier
Car le violon pourrait vous abriter

Maint'nant qu'on a beaucoup d' café
Le fin moha est toujours recherché
Aussi, mesdames n'allez pas vous tromper
Vous en aurez chez l'épicier Foucher

Si ma chanson n'a pu vous renseigner
Et qu'un conseil soit encore à donner
Ne craignez venez me l' demander
Ce n'est pas cher, je ne fais pas payer.

(Retrouvé dans le cahier de
chants de Marguerite BOZE en
date de 1915

B.M.X.



Beaucoup d'Argentréens ont constaté que de gros travaux sont entrepris sur la piste de BMX. Il y a quelques explications à cela.

Le championnat de BMX se fait sur un plan régional et malheureusement la piste n'était plus aux normes depuis plusieurs années. Si nous voulons, à l'avenir, avoir des courses régionales il faut être au moins aux normes régionales. Nous avons étudié ce projet avec la municipalité et avons opté pour une mise aux normes de niveau national qui engage un coût à peu près similaire aux normes régionales.

Il y a quelques jours, le président national et régional étaient présents sur la piste pour l'homologation de niveau national et nous pouvons affirmer, aujourd'hui, que le BMX Argentré est classé national.

A ce titre, nous avons obtenu une course nationale qui aura lieu les 3 et 4 avril 2004. A ce week-end, environ 700 pilotes viendront de toute la France s'affronter sur notre piste.

Au niveau sportif, le championnat régional vient juste de se terminer et les résultats officiels ne sont pas sortis mais nous pouvons féliciter tous nos pilotes qui ont représenté par la quantité et la qualité le club d'Argentré dans les Pays de la Loire, sur 29 licenciés, 22 en moyenne y participaient.

Les 24 et 25 juin dernier, nos pilotes Argentréens participaient aux inter-régions à Trégueux, sur 19 pilotes inscrits 16 se sont qualifiés, faisant de nous le numéro 1 dans les Pays de la Loire, devant Saint-Nazaire. Seulement 8 ont participé à la demi-finale France qui a eu lieu à Beaulieu-Mandeure.

DATES À RETENIR

le BMX Argentré organise

SAMEDI 5 JUILLET
SOIRÉE MOULES FRITES

Pour avoir des cartes d'invitation,
contactez Laurent BESNIER
au 02 43 37 37 10.

• • • • •

1^{re} compétition sur la nouvelle piste

SAMEDI 13 SEPTEMBRE
SEMI-NOCTURNE

Venez-les voir
ENTRÉES GRATUITES

PERSONNES À CONTACTER

Laurent BESNIER - ☎ 02 43 37 37 10
Béatrice HUET - ☎ 02 43 37 34 26
Jacques MARTEAU - ☎ 02 43 37 65 97

cyclo sport



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Monique GOUGET
Vice-président : Marcel BOULVRAIS
Trésorier : Alain GOUGEON
Secrétaire : Daniel HOUDOU
Membres : Gisèle HEURTAULT
Claude FAUCHARD
Daniel LESAIN
Patrick MARSOLLIER
Patrick DEUIL



**Circuits samedi après-midi
et dimanche matin**
Plusieurs distances proposées

RENSEIGNEMENTS

Tél. 02 43 37 37 32 ou Site internet :
<http://person.wanadoo.fr/cyclo.sport.argentre>

Vous y retrouvez la vie du club, les calendriers des sorties ainsi que tous les circuits de l'année.
e-mail : danandco@wanadoo.fr
Panneau d'affichage sous la pergola près de l'église.

PROCHAINE MANIFESTATION

Soirée dansante le Samedi 11 octobre 2003
Menu : assiette grecque composée (brochettes, cote de porc, merguez, 1/2 saucisse, pomme de terre bohémienne, riz). ■

randonnée

PÉDESTRE



Dimanche 25 mai, c'était la sortie annuelle par les sentiers douaniers en bord de mer de Saint-Briac à Dinard pour 53 participants. Un parcours de qualité et une météo agréable ont fait de cette randonnée un succès.

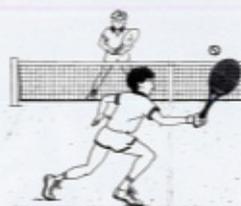
La sortie du 3ème dimanche de chaque mois (sauf en juillet et août) fait toujours recette. !

!Les projets de balisage sur support bois de type totem, et le chemin d'intérêt communautaire prendront corps cet hiver. L'ultime feu vert donné par la Communauté d'Agglomération Lavalloise est arrivé en juin.

Jean-Marc Dupuis



tennis



La saison 2002-2003 se termine. Les résultats sportifs sont satisfaisants pour l'ensemble des équipes.

Les efforts de la saison prochaine devront se porter sur l'école de tennis, avec l'objectif de motiver les jeunes et de former de nouveaux joueurs, notamment pour les filles.

Différentes actions seront proposées à nos licenciés avec d'une part, la formation des jeunes qui comprend découverte, initiation et perfectionnement, avec une forte incitation à la compétition, et

d'autre part, différentes initiatives en direction des adultes (entraînement d'équipes, tournois internes...).

Les tournois Jeunes en juin, Adultes aux vacances de Noël, fonctionnent toujours très bien et seront donc reconduits sur la saison prochaine.

Pour les jeunes et en annexe à l'activité tennistique, la saison a été marquée par l'organisation d'animations au cours des vacances scolaires. Au total, 40 jeunes sont venus pratiquer le tennis, mais aussi différentes autres activités sportives avec Simon et François.

L'opération Carte été est reconduite, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en profiter.

Nous vous informons de l'agenda des permanences de rentrée, pour les inscriptions 2003/2004.

Carte été

Vous n'êtes pas adhérent, mais vous souhaitez profiter de l'été pour jouer au tennis... Demandez votre carte été, valable du 01/06 au 30/09.

Tarifs Jeunes (-18 ans) : 10 €
Adultes : 15 €

N'hésitez pas à nous contacter

Tarifs 2003/2004

Ecole de tennis

Mini tennis

(enfants nés en 96, 97, et 98) : 50 €

Perfectionnement : 85 €

Adultes

Compétiteurs : 60 €

Loisirs : 50 €

Permanences d'inscriptions

(école de tennis et adultes)

Lundi 8 et 15 septembre de 18h à 20h

Samedi 13 et 20 septembre de 10h à 12h

Vos contacts au Club

Marcel CHESNAY (02 43 37 32 23)

Isabelle LHOTELLIER (02 43 26 20 04)

Bernard FAURÉ (02 43 37 36 20)

e-mail Tennis.argentre@wanadoo.fr



volley-ball



Une nouvelle saison de volley-ball vient de s'achever, l'heure des bilans a sonné pour nos équipes minimes filles et seniors garçons engagés toutes deux en championnat et Coupe de la Mayenne.

Débutons par l'équipe minime fille pour qui c'était la première année dans cette catégorie et qui a effectué un parcours tout à fait remarquable tant en championnat qu'en coupe.



Mais laissons la parole aux joueuses afin de commenter au mieux leur saison.

Aviez-vous quelques craintes du fait du changement de catégorie ?

« Bien sûr, car nous ne connaissions pas du tout le niveau des autres équipes et de plus nous étions engagées dans un championnat régional donc lors des premiers matchs "Bonjour le stress !!!" ».

Nouvelle catégorie et championnat de niveau régional, quel challenge !

« Ce championnat a été finalement super, et dès les premiers matchs nous nous sommes rendus compte que nous pouvions rivaliser avec les meilleures équipes. Les rencontres étaient très disputées comme contre Coulaines où nous avons gagné 3 sets à 2. »

Mais alors le résultat final ?

« Nous ne pouvions espérer mieux, puisque nous terminons 2^{ème} ex-aequo

avec Coulaines derrière une équipe très forte du Maine-et-Loire. »

Après le championnat, la Coupe de la Mayenne ?

« Là aussi, cela a été super puisqu'à Évron le 24 mai, nous avons remporté la finale pour la deuxième année consécutive en battant l'Huisserie 2 sets à 0. Comme le disent nos entraîneurs Mylène Le Péculier et Jean-Yves Papin, cette saison 2002-2003, "la coupe est pleine". »

Pour terminer, quelques mots de cette brillante équipe ?

« Nous sommes 8 licenciées, Morgane Lethon, Lenaïg Le Boulch et Ophélie Lecroc ont rejoint "les anciennes" en septembre et se sont très vite intégrées dans le collectif. Nous jouons à 4 sur le terrain et sommes 4 remplaçantes sur le banc de touche. Etant toutes motivées pour jouer, les choix sont parfois difficiles mais à l'entraînement comme pour

les matchs la bonne ambiance est toujours là. Nous attendons avec impatience la saison prochaine pour nous retrouver devant les filets et bien sûr si d'autres filles veulent nous rejoindre, elles seront les bienvenues. »

Donc encore bravo à ces joueuses et à leurs entraîneurs pour cette excellente saison, d'autant plus que 3 d'entre elles (Chloé Guyon, Estelle Desnos et Ophélie Lecroc) ont été sélectionnées dans l'équipe départementale et ont été retenues pour un stage régional.

En ce qui concerne l'équipe senior masculine qui a évolué en 1^{ère} division du championnat départemental, l'objectif est atteint puisqu'elle termine en milieu de tableau malgré quelques blessures en milieu de championnat.

Cette équipe s'est surtout illustrée par ses beaux parcours en coupes : en coupe de la Mayenne, en atteignant la demi-finale (battue par l'Huisserie). Puis en Défi, qui permet de rencontrer des équipes de la Mayenne évoluant au niveau régional ou national et là aussi la demi-finale est atteinte après avoir battu Château-Gontier et Entrammes (équipes évoluant au niveau régional).

Ainsi la section Volley-ball est très satisfaite des différents résultats mais il est déjà temps de préparer la saison prochaine.

En plus des 2 équipes existantes, les dirigeants **espèrent engager** en septembre 2003 :

- une **équipe loisir mixte** : le tournoi annuel organisé le samedi 14 juin permettant aux participants de découvrir le volley-ball dans une excellente ambiance et pourquoi pas de poursuivre ce sport tout au long de l'année.
- une **équipe jeunes filles ou garçons** né(e)s en 1992, 1993, ou 1994.

Homme ou femme, jeune ou moins jeune, si vous êtes intéressés par la pratique du volley-ball, n'hésitez pas à téléphoner à :

Jacques Desnos ☎ 02 43 37 38 68
J.-Yves Papin ☎ 02 43 37 84 63
J.-Pierre Morin ☎ 02 43 37 33 12

■ Le président Jacques Desnos

comité de JUMELAGE de



Un échange de jeunes s'est déroulé pendant les vacances de Pâques : 21 jeunes Allemands ont ainsi été accueillis dans les familles des jeunes Argentréens et Louvignéens. Au programme : chasse aux œufs au plan d'eau d'Argentré, un rallye découverte à travers les deux communes pour prendre des photos, une excursion à ANGERS et pour finir une visite de PARIS et une journée à EURODISNEY, sans oublier quelques activités sportives (bowling, volley...).

Les photos prises pendant le séjour vont permettre d'agrémenter le site internet officiel du jumelage. Les comités de jumelage se réjouissent du «jeune âge»

des participants : le renouvellement du jumelage est en route grâce aux jeunes générations !

Pour en savoir plus sur cet échange, allez surfer sur : www.argentre-louvigne-babenhausen.com

Une bonne ambiance a régné tout au long de ce séjour et l'expérience est bien sûr à renouveler !

Et maintenant ?

Dans un futur immédiat, une délégation d'Argentré et Louvigné va se rendre à Babenhausen le week-end des 28 & 29 juin afin de participer aux festivités organisées à l'occasion du 200^{ème} anni-

versaire du Château des Fugger.

Puis viendra la soirée Souabe à laquelle nous vous convions le samedi 4 octobre à la salle des fêtes d'Argentré ! Et pour terminer, nous avons planifié l'échange officiel pendant le pont de l'Ascension 2004, soit du 20 au 23 mai 2004, et cette fois, ce sont nos deux communes qui accueillent. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet...

Alors, retenez déjà toutes ces dates sur vos agendas !

Bis bald. ■

école de musique et de danse MAURICE RAVEL



Vous connaissez certainement l'école de musique et de danse Maurice Ravel : elle propose un jardin musical aux enfants de CP, des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, aux adolescents et aux adultes, des cours de danse à partir de 5 ans.

Mais saviez-vous qu'au sein de cette école, il existe un Ensemble Vocal dirigé par Nadège Huard, jeune chef de chœur de 28 ans.

Une choriste en parle très bien : «...nous n'avons pas tous moins de 10 ans ou plus de 60 ans ! Nos connaissances musicales et nos voix pas extraordinaires !... Non. Ce qui nous réunit, c'est le plaisir de chanter, de rencontrer d'autres personnes ayant ce même intérêt, l'envie d'améliorer notre voix et de l'harmoniser à celle des autres dans un répertoire varié.

Nous nous réunissons le mercredi, à 20h30, dans la salle située derrière la mairie d'Argentré. Nous donnons quelques concerts tout au long de l'année. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez surtout pas ! Vous serez les bienvenus !...» ■

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS POUR 2003/2004

Lundi 30 juin de 18h à 20h Ecole de musique d'Argentré
Mardi 1^{er} juillet de 18h à 20h Ecole de musique d'Entrammes
Mercredi 2 juillet de 18h à 20h Ecole de musique de Bonchamp
Lundi 1^{er} septembre de 18h à 20h Ecole de musique d'Argentré
Mardi 2 septembre de 18h à 20h Ecole de musique d'Entrammes
Mercredi 3 septembre de 18h à 20h Ecole de musique de Bonchamp

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ LE

02 43 91 45 15 ou le 06 84 37 69 33



■ laval agglomération

Embellissons nos 20 communes - Aides aux propriétaires pour l'amélioration de l'habitat

Le programme de l'amélioration de l'habitat 2003-2005 de Laval Agglomération concerne 20 communes de l'agglomération. Des aides financières sont accordées aux propriétaires sous certaines conditions. L'objectif est d'améliorer et d'embellir 900 logements sur les 3 ans à venir.

QUI EST CONCERNÉ ?

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans.

Vous êtes **propriétaire** du logement que vous occupez et vous souhaitez l'améliorer... en fonction de vos revenus, vous pourrez bénéficier d'aides.

Vous **louez** ou souhaitez louer un logement dont vous êtes propriétaire... vous pouvez obtenir des aides financières exceptionnelles pour l'améliorer et donc le rentabiliser au mieux.



Le périmètre de l'opération d'amélioration de l'habitat

QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

De 15 % à 80 % du montant des travaux retenus en fonction de la nature des travaux.

Ces aides sont majorées :

- Pour les logements vacants.
- Pour les logements locatifs conventionnés.
- Pour les travaux d'intérêt architectural.
- Pour les travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements.
- Pour les travaux d'économie d'énergie.

Les subventions sont accordées par l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et Laval Agglomération.

QUELS SONT LES TRAVAUX SÉLECTIONNÉS* ?

Le confort du logement

Mise aux normes des réseaux d'électricité, eau et gaz, installation de chauffage, isolation acoustique et thermique, remplacement de fenêtres et portes, création ou remplacement d'équipements sanitaires (douches, WC...).

Un logement sain

- Traitement des peintures et revêtements contenant du plomb, de l'amiante.
- Traitement des termites et autres parasites...

La qualité de l'immeuble

- Réfection de la toiture.
- Ravalement de façades.
- Raccordement aux réseaux.
- Renforcement des structures, amélioration des parties communes.
- Installation de chaudières.
- Accessibilité de l'immeuble aux personnes handicapées.

*Liste non exhaustive et soumise à la réglementation de l'A.N.A.H.

QUELLE EST LA DÉMARCHÉ À SUIVRE ?

Avant de commencer les travaux, contactez l'équipe d'animation Urbanis chargée de ce programme.

Urbanis, service habitat-logement et cadre de vie Laval Agglomération
13, rue des Ruisseaux - B.P. 0809
53008 LAVAL Cedex
Tél. 02 43 49 85 39
Fax 02 43 49 46 99

Permanences assurées le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 10h à 13h.

De nombreuses demandes ont déjà été enregistrées. 170 dossiers sont en cours, pour des logements situés en zone urbaines ou rurales.

QUI VERSE LES SUBVENTIONS ?

Elles sont accordées par l'A.N.A.H. et Laval Agglomération.

Les partenaires

- Laval Agglomération
- État
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (A.D.E.M.E.)

cicas

Centre d'Information et de Coordination
de l'Action Sociale

Retraite complémentaire des salariés

Salarié dans l'industrie, le commerce, les mines, l'agriculture, auxiliaire ou titulaire sans droits à pension dans une administration, vous serez bientôt à la retraite ?

un bon réflexe :
le CICAS

Dès l'âge de **57 ans**, préparez votre dossier : demandez à reconstituer à l'avance votre carrière. Au plus tard, prenez contact avec nous, **6 mois avant** la date de votre prise de retraite.

Vous êtes **veuf, veuve** d'un ancien salarié (ou dans certains cas, **orphelins** ?)

Consultez-nous sans attendre pour ne pas perdre de droits.



Lors de votre première visite au CICAS, munissez-vous :

- de la photocopie de votre livret de famille,
- de votre carte vitale,
- de la photocopie de votre carte d'identité.

NOS SERVICES SONT GRATUITS.



Le CICAS

vous accueille au
53, rue du Pont de Mayenne
53000 LAVAL

DU LUNDI AU VENDREDI
Accueil libre le matin
de 9h à 12h

Sur rendez-vous l'après-midi
de 13h30 à 16h

☎ **02 43 53 16 04**

la déchetterie

encore plus à votre service !

Depuis début juin, une nouvelle benne a été installée pour recevoir exclusivement les **gravats**.

A côté du conteneur récupérateur d'**huiles usagées**, vous trouverez deux nouveaux containers bleus, l'un pour y déposer votre **bidon d'huile vide** et l'autre pour les **filtres à huile**.

Un conteneur est aussi à votre disposition pour les **cartouches d'encre d'imprimante**, très polluantes.

Une nouvelle benne a également été installée pour recueillir les gros **cartons** qui ne rentraient pas dans les containers tri sélectif.

Vous pouvez bien sûr y jeter vos petits cartons, mais **surtout pas vos papiers**. Pour un tri plus efficace, les papiers ne sont plus récupérés à l'intérieur de la déchetterie, mais **uniquement** dans les trois points de collecte extérieurs (devant la déchetterie, parking de l'école Cousteau et chemin des Marzelles).

Des bennes sont toujours à votre disposition pour les **encombrants** (s'il vous plaît, n'y jetez plus ni papiers, ni cartons), les **déchets verts** et la ferraille.

Vous pouvez aussi apporter vos **piles usagées** à l'employé municipal de service

à la déchetterie.

ET SURTOUT UN RAPPEL : ON N'ACCEPTE PAS LES ORDURES MÉNAGÈRES À LA DÉCHETTERIE.

Trier demande certes un petit effort, mais plus nous trions, plus nous limitons les augmentations du coût de la collecte et du traitement de nos déchets, inhérentes à nos modes de vie. En effet, d'une part, le volume de déchets jetés par chacun d'entre nous augmente au fil des années, et d'autre part, le traitement des déchets devient de plus en plus onéreux pour des raisons de protection de notre environnement et de notre qualité de vie. ■

LA DÉCHETTERIE EST OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

Le **LUNDI** de 11h à 12h (sauf en août)

Du 1er avril au 30 septembre

Le **SAMEDI** de 14h à 18h

Du 1er octobre au 31 mars

Le **SAMEDI** de 14h à 17h

Du 1er avril au 31 août

Le **MERCREDI** de 17h30 à 19h30

NOTA : Elle n'est ouverte qu'aux particuliers de la communauté d'agglomération de Laval.

DÉCHETS SÉLECTIFS : 3 POINTS

Sur parking de l'école J.Y. Cousteau
A la déchetterie et Chemin des Marzelles



état-civil

Naissances

Enzo Lemonnier, Noa Berthel, Nolan Paumard,
Amandine Jarry, Loane Deroche, Louis Chapelière,
Timothé Mellier, Enzo Marsollier, Janelle Rivet,
Louann Huet, Noah Capponi, Pierrot Mézière,
Andy Lefèvre, Mélanie Cutivet, Adrien Fourmond,
Tristan Javelle, Camille Sabin, Romain Corbeau,
Julien Legrand, Louise Bellier, Mathéo Delais.

Mariages

Céline Landais et Arnaud Barré,
Pauline Goulay et Nicolas Bânger, Christelle
Maillard et Serge Bescher,
Marie-Jo Rebours et André Pavageau,
Cindy Fournier et Emmanuel Journault, Eglantine
Eliezer-Vanerot et Cédric Mamet.

Décès

Simone Thomas, Eric Branchet, Emile Benois,
Jean-Louis Druet.

mairie

Permanences des Élus sur Rendez-Vous**Heures d'ouvertures****Secrétariat de la Mairie**

☎ 02 43 37 30 21

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

de 9h-12h30 / 14h30-18h

Jeudi de 9h à 12h30

Fermé au public l'après-midi

Mairie : 30, rue du Maine

53210 ARGENTRÉ

e-mail : mairie.argentre53@wanadoo.fr

information

Les permanences du conciliateur
du Canton d'ARGENTRÉ,
Monsieur René CANAT,
ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ,
de 10h à 12h
le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler
la mairie au 02 43 37 30 21

presse

Ouest-France

André Dorgère

☎ 02 43 37 33 17

Courrier de la Mayenne

Jacques Bénard

☎ 02 43 37 80 73

la poste

Receveur

☎ 02 43 37 30 53

Guichet

☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h

et de 14h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Heures de levées**des boîtes aux lettres**

Chemin des Rochers à 17h50

Place de l'église à 17h55

Bureau de Poste à 6h35 et 18h

bibliothèque

En attendant mieux pour bientôt, nous rappelons qu'il y a, à la mairie, un dépôt de la bibliothèque départementale
de prêt. Les livres sont mis gratuitement à votre disposition.
S'adresser à la mairie.

pensons au voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de
causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses,
perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres
à éviter une gêne pour le voisinage dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

calendrier des fêtes

2^{ème} SEMESTRE 2003

Juillet

- 4-5 Spectacle Animation Argentré
5 Moules-frites BMX
11-12 Spectacle Animation Argentré

Août

- 30 Pétanque

Septembre

- 6 Pétanque Amicale Laïque
7 Foire à la Marabille
7 Bal Club Vallée de la Jouanne
13 BMX semi-nocturne
18 Pétanque
20 Pétanque

Octobre

- 11 Soirée dansante Cyclo
18 Médailles du travail + Maisons fleuries
19 Bal Club Vallée de la Jouanne

Novembre

- 16 Commémoration Armistice
16 Loto École St-Cyr/Ste-Julitte
29 Repas des aînés de la commune

Décembre

- 13-14 Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers
19 Fête de Noël École St-Cyr/Ste-Julitte
20 Fête de Noël Écoles Publiques
31 St-Sylvestre

horaires des cars

à partir du 1^{er} septembre 2003



■ aller	Lundi	Samedi	Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi, Samedi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
Soulgé-sur-Ouette	7.07	8.17	7.07	–	8.12	13.05	14.09	17.35
Louvigné	7.14	8.24	7.14	–	–	13.10	14.15	17.30
Argentré	7.20	8.30	7.20	7.45	8.20	13.16	14.20	17.23
Bonchamp	7.27	8.37	7.27	–	–	–	–	–
LAVAL Centre	7.40	8.50	7.40	8.20	8.35	13.35	14.35	18.15
LAVAL Gare	7.45	8.55	7.45	8.30	8.40	13.40	14.40	18.10
■ retour	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Mercredi, Samedi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Mercredi, Vendredi, Samedi	
LAVAL Gare	7.30	–	12.10	12.10	16.45	17.50	17.50	
LAVAL Centre	7.25	7.25	12.20	12.20	16.53	18.00	18.00	
Bonchamp	7.40	–	12.32	12.32	17.08	18.15	18.15	
Argentré	–	7.45	12.40	12.40	17.18	18.24	18.22	
Louvigné	–	–	12.45	12.45	17.23	18.27	18.27	
Soulgé-sur-Ouette	7.50	–	12.50	12.50	17.30	18.33	18.33	



Responsable de publication : Christian LEFORT
Mairie : 30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49